



Mission de sensibilisation au risque incendie
pour le Parc national de Port-Cros
au départ des îles
Mission 2019

Bilan de fin de saison de la mission d'information et de sensibilisation au risque incendie menée par le CIETM, au départ des ports du Lavandou, d'Hyères et de la Tour Fondue pour le Parc national de Port-Cros

Maître d'ouvrage : Parc national de Port-Cros

Contacts au Parc national de Port-Cros :

- Christine GRAILLET - christine.graillet@portcros-parcnational.fr
- Eric SERANTONI - eric.serantoni@portcros-parcnational.fr

et

- Océane Vincent - oceane.vincent@portcros-parcnational.fr

Maître d'œuvre : CIETM

Contact au CIETM : Jérôme LOMBARD - cietmaures@gmail.com

Lieux des missions : ports du Lavandou, d'Hyères et de la Tour Fondue sur la presqu'île de Giens

Dates : convention signée pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus, dans la limite de l'enveloppe financière légale prévue

Mission : en amont des billetteries, information du public sur le niveau de risque incendie et la fermeture des massifs forestiers des îles d'Hyères classées totalement ou en partie cœurs de Parc

Objectifs :

- informer et sensibiliser le public, tout en lui laissant le choix de se rendre ou non sur les îles classées totalement ou en partie cœurs de Parc, les jours de vigilance "Rouge" et "Rouge Extrême", selon la nomenclature préfectorale du département du Var
- communiquer sur les actions mises en place sur les îles par le Parc les jours de fermeture et, en cas de décision de report ou d'annulation de traversée par une partie du public sensibilisé, proposer une solution de repli sur le réseau des sentiers sous-marins de l'Aire Maritime Adjacente du Parc national de Port-Cros (PNPC)

REMERCIEMENTS

Le CIETM tient particulièrement à remercier le Parc national de Port-Cros pour son accompagnement et la confiance donnée par ses services et les équipes qui les composent.

Nous remercions par ailleurs chaleureusement toutes les structures et les personnels qui se sont engagés au sein du collectif dans ce dispositif d'information et de sensibilisation.

Nous remercions également tous les acteurs locaux auprès desquels nous avons travaillé à l'inter-saisons et qui étaient concernés par ce dispositif. Nous pensons ici aux représentants locaux des services publics et associatifs, aux opérateurs des navettes de traversées vers les îles, mais également aux îliens et à toutes les structures vivant du tourisme en direction ou sur les îles d'Hyères.

Enfin, Jérôme LOMBARD souhaite une pleine réussite à Morgane CONSTANTIN, qui prendra sa suite pour cette mission en 2020.

Sommaire

Contacts et description synthétique de la mission 2019

Remerciements

01 - Historique de la mission

02 - Dispositif

03 - Formation

04 - Matériel

05 - Chiffres et informations clefs de la mission

06 - Retour d'expérience de cette mission

07 - Difficultés rencontrées

08 - Propositions d'améliorations de certains outils de communication existant sur le niveau de vigilance incendie, utilisables par le grand public

09 - Évolutions possibles du dispositif

10 - Réunion de fin de saison / inter-saisons

Annexes

Annexe 1 : cartes satellites de la vue des incendies de Bormes-les-Mimosas / Cabasson et de La Croix-Valmer – Été 2017

Annexe 2 : cartographie de sensibilisation d'accès aux massifs forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros, en cas de fermeture par la Préfecture départementale du Var

Annexe 3 : série de cartes issues du site Internet de la Préfecture départementale du Var¹, montrant les journées de fermeture du massif forestiers des îles d'Hyères, pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus

Annexe 4 : tableau et graphique récapitulatif du classement du niveau de risque incendie selon la nomenclature préfectorale du Var, pour le massif forestier des îles d'Hyères durant la saison 2019, allant du 21 juin au 20 septembre inclus

Annexe 5 : tableaux et graphiques du détail des données recueillies sur chacun des ports et au total des 3 ports, durant la mission 2019 d'information et de sensibilisation au risque incendie pour le Parc national de Port-Cros

Annexe 6 : bilan synthétique de la mission 2019 d'information et de sensibilisation incendie pour le Parc national de Port-Cros à destination des cœurs de Parc

Annexe 7 : articles de presse 2019

01 - Historique de la mission

Suite aux incendies majeurs qu'ont connu le département du Var et le territoire du PNPC durant l'été 2017¹ (été chaud, sec et venteux), les services du Parc ont sollicité le CIETM en urgence, afin de mettre en place un dispositif de sensibilisation incendie au départ de 3 ports - le Lavandou, Hyères et la Tour Fondue à Giens - à destination des îles de Port-Cros et Porquerolles. Îles classées totalement ou en partie cœurs de Parc. Cette mission a été reconduite en 2018 et 2019 grâce à la mise en place de conventions et un travail préparatoire durant les inter-saisons, avant de démarrer à la date d'application de l'arrêté préfectoral réglementant la pénétration dans les massifs forestiers dans le département du Var².

Cette externalisation de la mission depuis 2017 a pour objectif de libérer les agents du Parc, afin qu'ils puissent se recentrer sur leurs métiers premiers et, depuis la mise en place de la Garde Forestière Régionale en 2018³, renforcer la mission d'information et de sensibilisation lorsque le niveau de risque est le plus élevé.

02 - Dispositif

Mobilisables 7j/7 de 08H30 à 13H00 les jours de fermeture du massif forestier du secteur des îles d'or selon la nomenclature préfectorale du département du Var, nous nous sommes organisés pour pouvoir être présents sur le territoire selon le schéma suivant, dès la mise à jour de la "météo du risque incendie" rendue disponible le soir pour le lendemain sur le site Internet de la Préfecture⁴ :

- 2 personnes à l'embarcadère du port du Lavandou
- 2 personnes à l'embarcadère du port d'Hyères
- 2 personnes à l'embarcadère du port de la Tour Fondue, sur la presqu'île de Giens.

Note : en accord avec le Parc, lorsque les horaires de départs des traversiers changent durant la saison, les horaires des missions sont ajustés et mis en cohérence afin d'être les plus efficaces possibles.

Comme en 2017 et 2018, le CIETM a travaillé avec les services du Parc national pour mettre en place ce dispositif :

- échanges et rencontres durant l'année pour redéfinir les objectifs , les attentes et les besoins
- émission de devis et élaboration d'une convention après validation par les services du Parc et le CIETM
- récupération par le CIETM auprès de l'entente Valabre de documents de communication sur la prévention du risque incendie
- mise à disposition par le Parc d'une série de documents et de matériel permettant de communiquer sur le terrain durant la réalisation de la mission
- mise à jour du contenu de formation pour les personnels amenés à travailler sur ce dispositif de sensibilisation et d'information du public
- après recrutement par le CIETM des personnels pouvant intervenir pour réaliser cette mission, mise en place de trois sessions de formations animées par le Parc national de Port-Cros et le CIETM à la Maison de l'Environnement de la ville d'Hyères et en session délocalisée.
Au total, c'est une équipe de 26 personnes qui a été formée, afin d'établir un calendrier d'astreinte ininterrompu du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus. Cela a ainsi permis d'arriver à l'objectif de 6 personnels mobilisables par jour, 7j/7, dans le respect de la convention de travail.
Cf. Tableau n°1 ci-après.

¹ Cf. Annexe 1 : cartes satellites de la vue des incendies de Bormes-les-Mimosas / Cabasson et de La Croix-Valmer – Été 2017

² Arrêté Préfectoral réglementant dans le département du Var la pénétration dans les massifs forestiers, la circulation et le stationnement sur certaines voies les desservant et l'usage de certains appareils et matériels à l'intérieur de ces massifs : http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/ap-penetration_dans_les_massifs_forestiers-2018.pdf

³ <https://www.maregionsud.fr/a-la-une/guerre-du-feu>

⁴ http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

NOM	Structure d'origine
Alice BILLAUT	Chercheurs en Herbe
André LAUJAY	APG
Caroline JOUGLA	Naturoscope
Catherine CHEYROUSE	Conservatoire du Patrimoine du FREINET
Cédric LARRODE	Chercheurs en Herbe
Dylan BURCKEL	Chercheurs en Herbe
Émilie PAPAEO	APG
Fabien DOSMAS	Chercheurs en Herbe
Florian NICOLAS	Chercheurs en Herbe
Gaël CORRE	APG
Gill FAVRE	CIETM
Jade TAHON	Mer Nature
Jérôme LOMBARD	CIETM
Kimberley BURCKEL	Chercheurs en Herbe
Laura MIRANTE	Conservatoire du Patrimoine du FREINET
Laureline LECLERC	CIETM
Marie-Christine SARR	Mer Nature
Marie-France PELLETIER	Mer Nature
Marjorie UGHETTO	Guide naturaliste – Autres Regards
Morgane CONSTANTIN	CIETM
Pierre LAVILLE	APG
Quentin CERCASSI	Chercheurs en Herbe
Stéphanie BUCHTA	Chercheurs en Herbe
Stéphanie NICOLAS	Chercheurs en Herbe
Valeria TARRONI	CIETM
Vincent BLONDEL	Guide naturaliste – Naturelles Ballades

Tableau n° 1 : liste des personnels formés inscrits dans les tableaux d'astreintes de la saison 2019

Un contact permanent entre le Parc national et le CIETM

De manière à rendre la mission la plus efficace possible et palier à toute difficulté rencontrée sur le terrain, nos deux structures sont restées en contact durant toute la durée du dispositif.

Un compte rendu de mission hebdomadaire a été communiqué au Parc, afin qu'il puisse suivre plus en détail les opérations.

A cette occasion, il a été convenu pour chaque mission réalisée, que le CIETM établisse une facture hebdomadaire à destination du Parc national pour deux raisons :

- permettre au Parc de suivre le coût du dispositif au fur et à mesure de l'avancée de la saison estivale
- permettre l'arrivée rapide des premiers paiements, afin de ne pas mettre en difficulté les structures du collectif engagées dans cette mission.

03 – Formation

La formation des personnels engagés dans cette mission est composée de deux parties.

- La première consiste à donner une culture générale sur le risque incendie au personnel. Nous leur donnons pour cela des informations sur :

- les particularités des massifs forestiers et leur évolution en région PACA
- des statistiques sur les incendies en France
- les conséquences du passage du feu (milieux, biodiversité, société, ...)
- l'organisation des services incendies en nous appuyant sur l'exemple du feu de 2005 sur la commune de Le Pradet (aménagement, surveillance, intervention au feu, gestion des sites après le passage du feu)
- la réglementation départementale et les modalités permettant de comprendre et de trouver les mises à jour du niveau de vigilance incendie dans le département du Var.

- La seconde partie consiste à donner une base de connaissance sur le Parc national de Port-Cros, les attentes de ses services sur la mission et la manière dont le Parc souhaite que nous abordions le public en délivrant l'information.

Durant cette partie de la formation, nous apprenons aux personnes à utiliser les outils de communication mis à leur disposition et nous simulons un exercice de sensibilisation, en l'adaptant à différents types de situations. D'une forte fréquentation à la Tour Fondue, jusqu'à une faible fréquentation au départ du port d'Hyères en demie-saison.

A cette occasion, nous insistons sur le fait que nous n'avons pas pour mission de dissuader les visiteurs de se rendre sur les îles. Notre rôle est seulement de les informer, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de la réglementation en vigueur⁵.

Lorsque le niveau de fréquentation nous le permet, nous pouvons être amenés à répondre à des questions secondaires sur : le territoire ; la réglementation en vigueur au sein du Parc national (hors risque incendie) ; des questions d'ordre touristique ; ...

Dans ce cas de figure, nous nous appuyons sur les connaissances individuelles de chaque personnel, mais dans tous les cas, nous insistons sur la nécessité de renvoyer le public vers les Offices du Tourisme, les points d'accueils du Parc national et vers les sites Internet afférents où il sera possible de trouver les réponses attendues.

Une fois la formation terminée et les questions des participants posées, nous distribuons le matériel de terrain utile pour la réalisation des missions et pour permettre durant la saison la révision de certains sujets abordés. Nous restons par ailleurs quotidiennement à l'écoute de l'équipe en cas de besoin, sur tout le temps de la convention.

⁵ Cf. Annexe 2 : cartographie de sensibilisation d'accès aux massifs forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros, en cas de fermeture par la Préfecture départementale du Var

04 - Matériel

En fin de formation, en plus de la mise à disposition d'une flamme de communication sur deux des trois ports d'interventions durant la saison 2019, ont été distribués à tous les personnels :

Un classeur contenant

- des cartes du plan de fermeture des massifs forestiers par risque incendie très sévère (Rouge) et exceptionnel (Rouge "E"), des îles de Port-Cros et Porquerolles
- un rappel sur le code couleur réglementaire du niveau de vigilance et des informations sur les sites Internet, ainsi que les applications utilisables pour être autonome dans la recherche d'informations sur la mise à jour quotidienne du risque incendie par la Préfecture départementale du Var
- un poster moyen format renforcé montrant la réglementation des deux îles cœurs de Parc⁶
- un exemple de carte de mise à jour quotidienne du niveau de vigilance incendie dans le département du Var
- une extraction d'image du site Internet de la Préfecture, afin de montrer au public à quoi ressemble le site et où trouver la mise à jour quotidienne sur la page
- une copie à jour de l'Arrêté Préfectoral, "réglementant dans le département du Var la pénétration dans les massifs forestiers, la circulation et le stationnement sur certaines voies les desservant et l'usage de certains appareils et matériels à l'intérieur de ces massifs"⁷
- des documents synthétiques sur la "prévention feux de forêt" et sur la "vigilance feux de forêt"
- un document présentant l'application "Prévention incendie" pour téléphone intelligent (smartphone)
- un résumé de l'histoire du Parc national de Port-Cros, accompagné d'une présentation de son territoire.

Des livrets distribuables au public sur demande

- le risque incendie
- la prévention contre les incendies
- les règles de navigation, pêche, plongée autour des îles de Port-Cros et Porquerolles
- le carnet des sentiers sous-marins du réseau de l'Aire Maritime Adjacente du PNPC.

Une tenue vestimentaire permettant à chaque salarié d'être identifiable par le public

- une casquette floquée du logo du Parc national de Port-Cros
- deux tee-shirts floqués du logo du Parc national de Port-Cros en face avant et "Information incendie" en face arrière.

⁶ Cf. Annexe 2 : cartographie de sensibilisation d'accès aux massifs forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros, en cas de fermeture par la Préfecture départementale du Var

⁷ http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/ap-penetration_dans_les_massifs_forestiers-2018.pdf

05 - Chiffres et informations clefs de la mission

Vous trouverez dans ce chapitre une extraction des données clefs de la mission s'étalant du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus, suivi d'une carte récapitulative des données 2019 condensées.

Données sur le classement par la Préfecture départementale du Var, du niveau de risque incendie du massif forestier des îles d'Hyères, pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus

La saison 2019 était composée de 92 jours couverts par la convention. Sur ces 92 jours, ont été observés 13 jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères⁸, dont 12 jours où nous avons réalisé nos missions sur le terrain⁹.

La 13^{ème} journée de fermeture a eu lieu le 09 septembre 2019. En accord avec le Parc, cette journée n'a pas pu être couverte par nos actions d'information et de sensibilisation, car nous avons atteint la limite budgétaire légale de la convention.

Pour le massif forestier des îles d'Hyères et selon la nomenclature préfectorale du Var, entre le 21 juin et le 20 septembre 2019 inclus, sur l'ensemble de la saison, il y a eu 0 jour (0%) en risque "Léger" (vert), 65 jours (70,65% à 0,01% près) en risque "Modéré" (jaune), 14 jours (15,22% à 0,01% près) en risque "Sévère" (orange), 13 jours (14,13% à 0,01% près) en risque "Très sévère" (rouge)¹⁰ et 0 jour (0%) en risque "Extrême" (rouge E).

Les 13 journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères ont été réparties comme suit : 4 journées en juillet (les 12, 28, 30 et 31 juillet), 4 journées en août (les 02, 13, 14 et 15 août) et 5 journées en septembre (les 02, 05, 07, 08 et 09 septembre)¹¹.

Le pourcentage de journées de fermeture durant la période couverte par notre convention de travail en 2019 a donc été de 14,13% (à 0,01% près) et le nombre de jours couverts par notre mission sur le terrain de 13,04% (à 0,01% près).

Avec le budget disponible, nous avons pu couvrir 92,31 % (à 0,01% près) des journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères, sur la période correspondant à la convention.

Note : nous observons cette année que la limite budgétaire de la convention ne nous a pas permis de couvrir la totalité des journées de fermeture des espaces forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros.

Afin d'y palier et au vu du nombre limité de données disponibles pour cette mission commencée en 2017, nous pensons que la récupération d'une série de données historiques auprès de la Préfecture départementale du Var, permettrait de déterminer le nombre moyen (avec e.s ou IC) de journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères par année depuis la mise en place de cette réglementation et éventuellement une tendance d'évolution.

Ces nouvelles données permettraient de vérifier statistiquement si le modèle actuel de financement de la convention atteint ou non ses limites et donc de préparer au mieux l'avenir et l'évolution de cette mission.

⁸ Cf. Annexe 3 : série de cartes issues du site Internet de la Préfecture départementale du Var, montrant les journées de fermeture du massif forestiers des îles d'Hyères, pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus

⁹ Cf. Annexe 4 : tableau et graphique récapitulatif du classement du niveau de risque incendie selon la nomenclature préfectorale du Var, pour le massif forestier des îles d'Hyères durant la saison 2019, allant du 21 juin au 20 septembre inclus

¹⁰ Cf. Annexe 4 : tableau et graphique récapitulatif du classement du niveau de risque incendie selon la nomenclature préfectorale du Var, pour le massif forestier des îles d'Hyères durant la saison 2019, allant du 21 juin au 20 septembre inclus

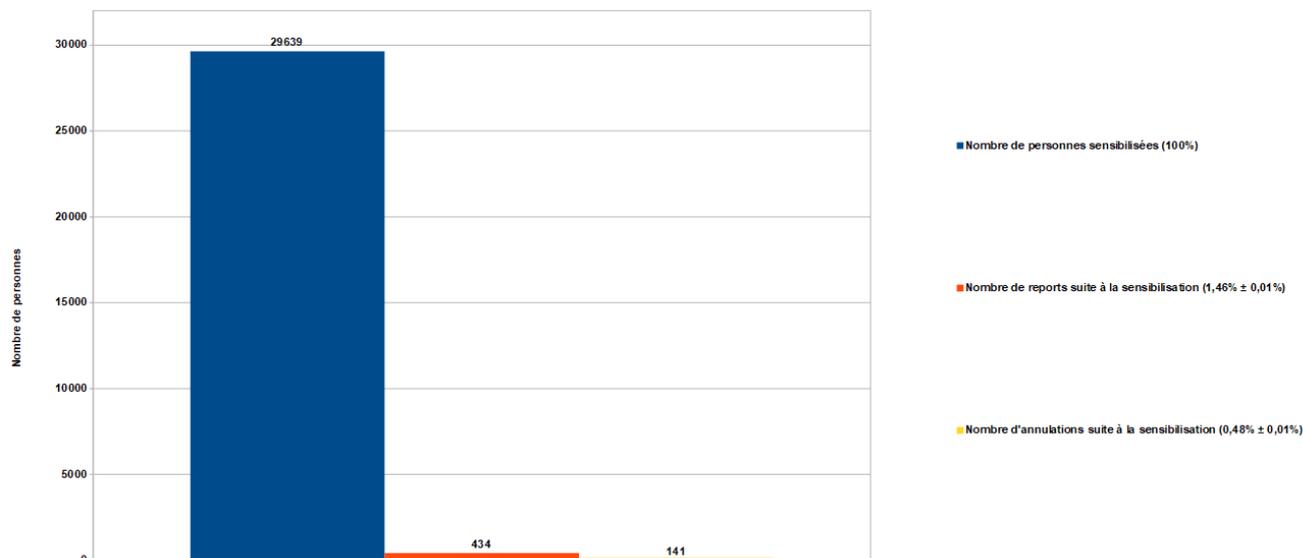
¹¹ Cf. Annexe 3 : série de cartes issues du site Internet de la Préfecture départementale du Var, montrant les journées de fermeture du massif forestiers des îles d'Hyères, pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus

Données chiffrées sur la mission d'information et de sensibilisation du public au départ des cœurs du Parc national de Port-Cros, depuis les ports du Lavandou, d'Hyères et de la Tours-Fondue à Giens

Entre le 21 juin et le 20 septembre 2019 inclus, nous avons été mobilisés au départ de ces 3 ports **12 jours** sur les 13 jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

Nous avons informé et sensibilisé¹² un total de 29639 personnes. Parmi elles, 434 ont reporté leurs séjours et 141 l'ont annulé.

Cela représente 1,46% (à 0,01% près) de reports et 0,48% (à 0,01% près) d'annulations, sur l'ensemble des personnes qui se sont déplacées aux 3 ports les journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères et aux créneaux horaires où nous avons été missionné. Cf. graphique n°1 :



Graphique n° 1 : diagramme des proportions du total des comptages aux 3 ports, toutes journées de mission confondues durant la saison 2019¹³

Ces chiffres de reports et d'annulations sont proportionnellement très faibles et, une fois qu'ils seront disponibles, le seront encore plus placés face aux nombres de visiteurs des îles de Port-Cros et Porquerolles sur l'ensemble de la haute saison touristique 2019¹⁴.

Renforcé par les "raisons pour lesquelles les personnes reportent et annulent leurs séjours" (Cf. paragraphe dédié en page 13), nous observons ici le faible impact economico-touristique de notre mission. Les 2 accusations émises au port de la Tour-Fondue durant nos missions de terrain par des commerçantes de Porquerolles sur le fait que nous faisons fuir les visiteurs, n'apparaissent donc ici pas justifiées.

Il semble au contraire que le coût bénéfice / risque de notre mission d'information et de sensibilisation du public intégrée au sein des actions globales de gestion du risque incendie du Parc national soit positif, car nous évitons une mauvaise expérience touristique à ces personnes une fois arrivées sur les îles (sentiers, portions des îles et monuments fermés risquant de les empêcher de réaliser les visites prévues, ...).

Il est par ailleurs important de rappeler que le travail de gestion et de préservation du territoire mis en place par les équipes successives du Parc sont nécessaires pour maintenir un "Parc national" moteur de l'économie locale (1 Euro investi dans le Parc national de Port-Cros rapporte 92 Euros de bénéfices pour le territoire)¹⁵.

Dans ce contexte et en parallèle de la mission estivale, il semble important de continuer un travail de communication en toute transparence auprès des professionnels locaux concernés, qui vivent du tourisme : CESC du Parc national de Port-Cros, COPIL insulaires réalisés avec les représentants des habitants et des professionnels des îles, dans les médias, ...

Il apparaît également important de réaliser un suivi statistique de ces résultats d'année en année, afin de faire ressortir des tendances une fois que les jeux de données disponibles seront suffisants.

¹² Rappel du chapitre 3 : "nous n'avons pas pour mission de dissuader les visiteurs de se rendre sur les îles. Notre rôle est seulement de les informer, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de la réglementation en vigueur"

¹³ Pour une plus grande lisibilité, cf. tableur intitulé "Données de la mission d'information incendie pour le PNPC 2019", joint à ce bilan. Il est optimisé pour une ouverture avec le logiciel libre de droit "Apache OpenOffice 4.1.5 – Calc"

¹⁴ Journées d'ouvertures et de fermetures du massif forestier des îles d'Hyères confondus

¹⁵ www.parcnationaux.fr/fr/download/file/fid/593

Pour en savoir plus : <http://www.parcnationaux.fr/fr/des-connaissances/valeur-economique>

- Détail sur les données¹⁶

Nos échantillons correspondent aux personnes sensibilisées et informées s'étant déplacées aux 3 ports, les jours de fermetures du massif forestier des îles d'Hyères aux heures de mission de nos équipes sur le terrain. Il s'agit donc de données collectées en "vérité-terrain".

Au port du Lavandou à destination de l'île du Levant, de l'île de Port-Cros, de l'île de Porquerolles et d'excursions en mer

- Nombre total de personnes sensibilisées sur ce port : 3461, soit 11,68 % (à 0,01% près), des 29639 personnes que nous avons informé et sensibilisé¹⁷ au total sur les trois ports.
- Nombre total de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port : 75, soit 17,28 % (à 0,01% près), des 434 personnes qui ont reporté leur séjour au total sur les trois ports.
- Nombre total de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port : 18, soit 12,77% (à 0,01% près), des 141 personnes qui ont annulé leur séjour au total sur les trois ports.
Note : parmi ces 18 annulations au port du Lavandou, 12 ont été en réalité transformées en "Croisière Bleue". Une autre sorte d'excursion sur le secteur des îles d'or.
- Nombre moyen par jour de personnes sensibilisées sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $288,42 \pm 27,60$.
- Nombre moyen par jour de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $6,25 \pm 1,75$.
- Nombre moyen par jour de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $1,5 \pm 1,02$.

Au port Saint-Pierre à Hyères à destination de l'île du Levant et l'île de Port-Cros

- Nombre total de personnes sensibilisées sur ce port : 2044, soit 6,90 % (à 0,01% près), des 29639 personnes que nous avons informé et sensibilisé au total sur les trois ports.
- Nombre total de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port : 61, soit 14,06 % (à 0,01% près), des 434 personnes qui ont reporté leur séjour au total sur les trois ports.
Note : parmi ces 61 reports au port d'Hyères, 3 ont en réalité été dus à un problème d'horaires de bateaux et non à la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères. Nous les comptabilisons ici, car la décision de report a toutefois été prise après que le groupe de 3 personnes ait été informé sur le risque incendie durant nos heures de mission.
Cette "raison" ne sera cependant pas prise en compte dans le paragraphe intitulé " Raisons pour lesquelles les personnes reportent et annulent leurs séjours " un peu plus loin dans ce rapport, car elle est totalement décorrélée de l'impact potentiel que peut avoir la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères sur les visites des îles.
- Nombre total de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port : 15, soit 10,64 % (à 0,01% près), des 141 personnes qui ont annulé leur séjour au total sur les trois ports.
- Nombre moyen par jour de personnes sensibilisées sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $170,34 \pm 25,88$.
- Nombre moyen par jour de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $5,08 \pm 1,09$.
- Nombre moyen par jour de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $1,25 \pm 0,41$.

¹⁶ Cf. Annexe 5 : tableaux et graphiques du détail des données recueillies sur chacun des ports et au total des 3 ports, durant la mission 2019 d'information et de sensibilisation au risque incendie pour le Parc national de Port-Cros

¹⁷ Rappel du chapitre 3 : "nous n'avons pas pour mission de dissuader les visiteurs de se rendre sur les îles. Notre rôle est seulement de les informer, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de la réglementation en vigueur"

Au port de la Tour-Fondue à Giens à destination de l'île de Porquerolles

- Nombre total de personnes sensibilisées sur ce port : 24134, soit 81,43 % (à 0,01% près), des 29639 personnes que nous avons informé et sensibilisé au total sur les trois ports.

- Nombre total de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port : 298, soit 68,66 % (à 0,01% près), des 434 personnes qui ont reporté leur séjour au total sur les trois ports.

- Nombre total de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port : 108, soit 76,60 % (à 0,01% près), des 141 personnes qui ont annulé leur séjour au total sur les trois ports.

Note : parmi ces 108 annulations, 16 annulations sont en réalité dues aux conditions de vent fort observées en zone littorale et pas en lien avec la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

- Nombre moyen par jour de personnes sensibilisées sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $2011,17 \pm 318,07$.

- Nombre moyen par jour de personnes ayant reporté leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $24,83 \pm 5,29$.

- Nombre moyen par jour de personnes ayant annulé leur séjour sur ce port (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $9 \pm 3,48$.

	Port du Lavandou		Port d'Hyères		Port de la Tour-Fondue	
Nombre de personnes sensibilisées	3461	11,68 % (à 0,01% près)	2044	6,90 % (à 0,01% près)	24134	81,43 % (à 0,01% près)
Nombre moyen de personnes sensibilisées par jour \pm e.s	288,42 (à 0,01% près) \pm 27,60		170,34 (à 0,01% près) \pm 25,88		2011,17 (à 0,01% près) \pm 318,07	
Nombre de reports de traversées	75	17,28 % (à 0,01% près)	61	14,06 % (à 0,01% près)	298	68,66 % (à 0,01% près)
Nombre moyen de reports de traversées par jour \pm e.s	6,25 (à 0,01% près) \pm 1,75		5,08 (à 0,01% près) \pm 1,09		24,83 (à 0,01% près) \pm 5,29	
Nombre d'annulations de traversées	18	12,77% (à 0,01% près)	15	10,64 % (à 0,01% près)	108	76,60 % (à 0,01% près)
Nombre moyen d'annulations de traversées par jour \pm e.s	1,5 (à 0,01% près) \pm 1,02		1,25 (à 0,01% près) \pm 0,41		9 (à 0,01% près) \pm 3,48	

Au départ des 3 ports

- Nombre total de personnes sensibilisées au départ des 3 ports : 29639 personnes.

- Nombre total de personnes ayant reporté au départ des 3 ports : 434 personnes.

Note : parmi ces 434 reports, 3 ont en réalité été dus à un problème d'horaires de bateaux au port d'Hyères et non à la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

- Nombre total de personnes ayant annulé au départ des 3 ports : 141 personnes.

Note : parmi ces 141 annulations, 12 ont été en réalité transformées en "Croisière Bleue" au port du Lavandou. Une autre sorte d'excursion sur le secteur des îles d'or. 16 autres annulations au port de la Tour-Fondue à Giens, sont elles dues aux conditions de vent fort et pas en lien avec la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

Nous précisons également que 42 des 141 annulations ont été des annulations et pas de simples reports, à cause du fait que les personnes arrivaient en fin de séjour, sans possibilité de reporter à court terme leur visite en cœur de Parc national.

- Nombre moyen par jour de personnes sensibilisées au départ des 3 ports (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $2469,92 \pm 349,51$.

- Nombre moyen par jour de personnes ayant reporté leur séjour au départ des 3 ports (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $36,17 \pm 5,15$.

- Nombre moyen par jour de personnes ayant annulé leur séjour au départ des 3 ports (à 0,01% près), avec calcul de l'erreur standard : $11,75 \pm 4,43$.

	Au départ des 3 ports	
Nombre total de personnes sensibilisées durant la saison 2019	29639	100 %
Nombre moyen de personnes sensibilisées par jour \pm e.s	2469,92 (à 0,01% près) \pm 349,51	
Nombre total de reports de traversées vers les cœurs de Parc	434	1,46 % (à 0,01% près)
Nombre moyen de reports de traversées par jour \pm e.s	36,17 (à 0,01% près) \pm 5,15	
Nombre total d'annulations de traversées vers les cœurs de Parc	141	0,48% (à 0,01% près)
Nombre moyen d'annulations de traversées par jour \pm e.s	11,75 (à 0,01% près) \pm 4,43	

Tableau n° 3 : tableau récapitulatif des données totales au départ des 3 ports

Avec ces résultats, nous observons que la majorité du public sensibilisé par nos équipes est présent au départ du port de la Tour-Fondue à Giens (81,43 % à 0,01% près), uniquement à destination de Porquerolles.

Pour autant, si nous ne considérons pas seulement les valeurs quantitatives, mais que nous tenons compte des lieux de destinations et des enjeux (écologique, paysager, patrimoniaux, économique, touristique, ...)

en zones cœurs de Parc national, ainsi que des usages les plus pratiqués en fonction de l'île considérée¹⁸, nous faisons ressortir l'intérêt de maintenir le travail d'information et de sensibilisation au départ des 2 autres ports moins fréquentés.

¹⁸ Cf. paragraphe ci-après "Observations empiriques de terrain"

Raisons pour lesquelles les personnes reportent et annulent leurs séjours

437 des 575 personnes qui ont reporté ou annulé leurs séjours seules ou en groupes en 2019, ont exprimé librement **la ou les raisons** de leurs choix, au regard de ce qu'ils ne pourraient pas faire sur les îles où de ce qui pouvait les déranger. Il s'agit donc également de données collectées en "vérité-terrain".

Raisons exprimées de leur choix	Nombre de fois que les raisons ont été exprimées par les personnes reportant leur séjour			Nombre de fois que les raisons ont été exprimées par les personnes annulant leur séjour			Nombre de fois que les raisons ont été exprimées par les personnes reportant et annulant, tous ports confondus	Pourcentage du nombre de fois que les raisons ont été exprimées par les personnes reportant et annulant (à 0,01 % près), tous ports confondus
	Port du Lavandou	Port d'Hyères	Port de la Tour-Fondue	Port du Lavandou	Port d'Hyères	Port de la Tour-Fondue		
Randonnée	51	33	139	14	15	55	307	31,36 %
Promenade sur la côte Sud	1	13	131			32	177	18,08 %
Promenade dans la forêt	1	13	101			48	163	16,65 %
Balade à vélo (location ou vélo personnel)	2		64			52	118	12,05 %
Patrimoine	2	16	44			32	94	9,60 %
Trop de vent	2		36			23	61	6,23 %
Crainte de la concentration de la fréquentation			40			19	59	6,03 %
Total	59	75	555	14	15	261	979	100 %

Tableau n° 4 : liste hiérarchisée des raisons librement exprimées par les personnes qui ont reporté et annulé leurs séjours seuls ou en groupes en 2019, au regard de ce qu'ils ne pourraient pas faire sur les îles où de ce qui pouvait les déranger

Nous devons évaluer un intervalle de confiance, afin de déterminer si les avis de notre échantillon de 437 personnes - qui nous ont donné une ou plusieurs raisons pour reporter ou annuler leurs traversées - sont représentatifs des avis qui auraient pu être exprimés par le total des 575 personnes qui ont reporté ou annulé leurs séjours durant la saison 2019, les jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères aux heures de nos interventions.

Dans ce contexte, il faut savoir qu'en Sciences, un intervalle de confiance de 95% avec 5% de marge d'erreur est habituellement utilisé et admis pour valider des hypothèses, car cela permet de valider la précision des estimations.

Dans notre cas, un échantillon de 231 personnes serait suffisant pour atteindre ce niveau de confiance.

Notre échantillon de 437 personnes étant bien supérieur, nous atteignons un niveau de confiance de 99%, avec une marge d'erreur de 3,02%.

Au vu de cette donnée, nous pouvons penser que les avis exprimés par notre échantillon seront fiables et représentatifs des avis qui auraient pu être exprimés par ces 575 personnes si toutes l'avaient fait.

Les informations ici collectées reflètent donc de manière statistiquement fiable les raisons pour lesquelles les personnes sensibilisées par nos équipes reportent et annulent leurs séjours.

Observations empiriques de terrain

Sur Port-Cros, les randonneurs semblent majoritaires durant l'ensemble de la saison. Sur Porquerolles, le public vient principalement pour profiter des grandes plages de la côte Nord de l'île, qui restent accessibles même à l'occasion de la fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

Nous observons un changement de la fréquentation de Porquerolles vers la fin août / début septembre (en fonction des jours de la semaine), où la proportion de randonneurs augmente.

Port-Cros ne se visitant qu'à pied¹⁹, la proportion de personnes souhaitant faire du vélo n'est elle observable quasi en totalité que chez les usagers à destination de Porquerolles.

Pour finir, les visiteurs qui souhaitent découvrir le patrimoine s'observe aussi bien à destination de Port-Cros que de Porquerolles.

¹⁹ Réglementation à terre au sein du Parc national de Port-Cros : <http://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/la-reglementation/reglementation-terre>

Lecture des données

Parmi les personnes qui ont reporté ou annulé leurs séjours, 437 personnes nous ont fait librement remonter 979 raisons de ce choix.

La raison la plus citée est le fait de ne pas pouvoir randonner librement sur les îles pour raison de sécurité incendie. Ce qui représente 307 remontées, pour 31,36 % (à 0,01 % près) des raisons librement exprimées. Cette raison s'applique aussi bien à Port-Cros qu'à Porquerolles.

Dans le même ordre d'idée, mais avec une approche moins sportive de leur activité de visite des îles de Port-Cros et de Porquerolles, 177 indications ont été exprimées concernant le fait de ne pas pouvoir se balader sur les côtes Sud des îles. Ce qui représente 18,08% des raisons exprimées.

Le fait de ne pas pouvoir se balader en forêt a également été exprimé librement à 163 reprises, soit dans 16,65% (à 0,01 % près) des cas.

Ces trois "usages" étant proches et valables pour les deux cœurs de Parc, nous pouvons considérer que le souhait de pouvoir avoir accès aux sentiers de randonnée et au massif forestier des îles d'Hyères représentait 647 des 979 remontées de données. Soit 66,09 % (à 0,01 % près) des raisons citées par les personnes qui se sont librement exprimées à l'occasion de nos missions de terrain, les jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères. Ce qui représente environ les 2/3 des cas.

De façon hiérarchisée, les autres raisons exprimées sont :

- dans 12,05 % (à 0,01 % près) des cas, soit 118 des 979 raisons librement exprimées - l'impossibilité de pratiquer librement l'activité cyclable sur l'ensemble de l'île de Porquerolles. Vélos de location et vélos personnels confondus

- suivi dans 9,60 % (à 0,01 % près) des cas - soit 94 des 979 raisons librement exprimées - l'impossibilité d'avoir accès librement au Patrimoine des îles, qui nécessite pour une grande partie de se déplacer sur des sentiers fermés, aussi bien à Port-Cros qu'à Porquerolles

- suivi dans 6,23 % (à 0,01 % près) des cas - soit 61 des 979 raisons librement exprimées - de la découverte d'un vent trop fort au moment d'arriver aux embarcadères. Ce qui rendait les conditions de visites trop inconfortables à leurs yeux (navigation vers les îles, sable qui vole sur les plages, peur d'avoir froid, ...)

- et enfin, dans 6,03 % (à 0,01 % près) des cas - soit 59 des 979 raisons librement exprimées - de la crainte d'une trop grande concentration de la fréquentation, sur les secteurs accessibles ouverts au public.

Note : à aucun moment, la peur du feu, d'un incendie ou des fumées n'a été citée cette année auprès de nos équipes.

Le travail d'information et de sensibilisation a par ailleurs toujours été salué, car il permettait aux visiteurs d'éviter des désillusions en arrivant sur les îles.

Les personnes et les groupes qui pouvaient reporter leurs visites pouvaient grâce à cela réorganiser le reste de leurs séjours pour venir en cœur de Parc dans de meilleures conditions et les personnes devant annuler, pouvaient librement organiser d'autres activités en remplacement.

Perceptives possibles

En attendant d'obtenir des séries de données plus complètes au court du temps pour cette mission, des perceptives sont envisageables pour améliorer et optimiser le travail effectué et les conclusions qui en découlent :

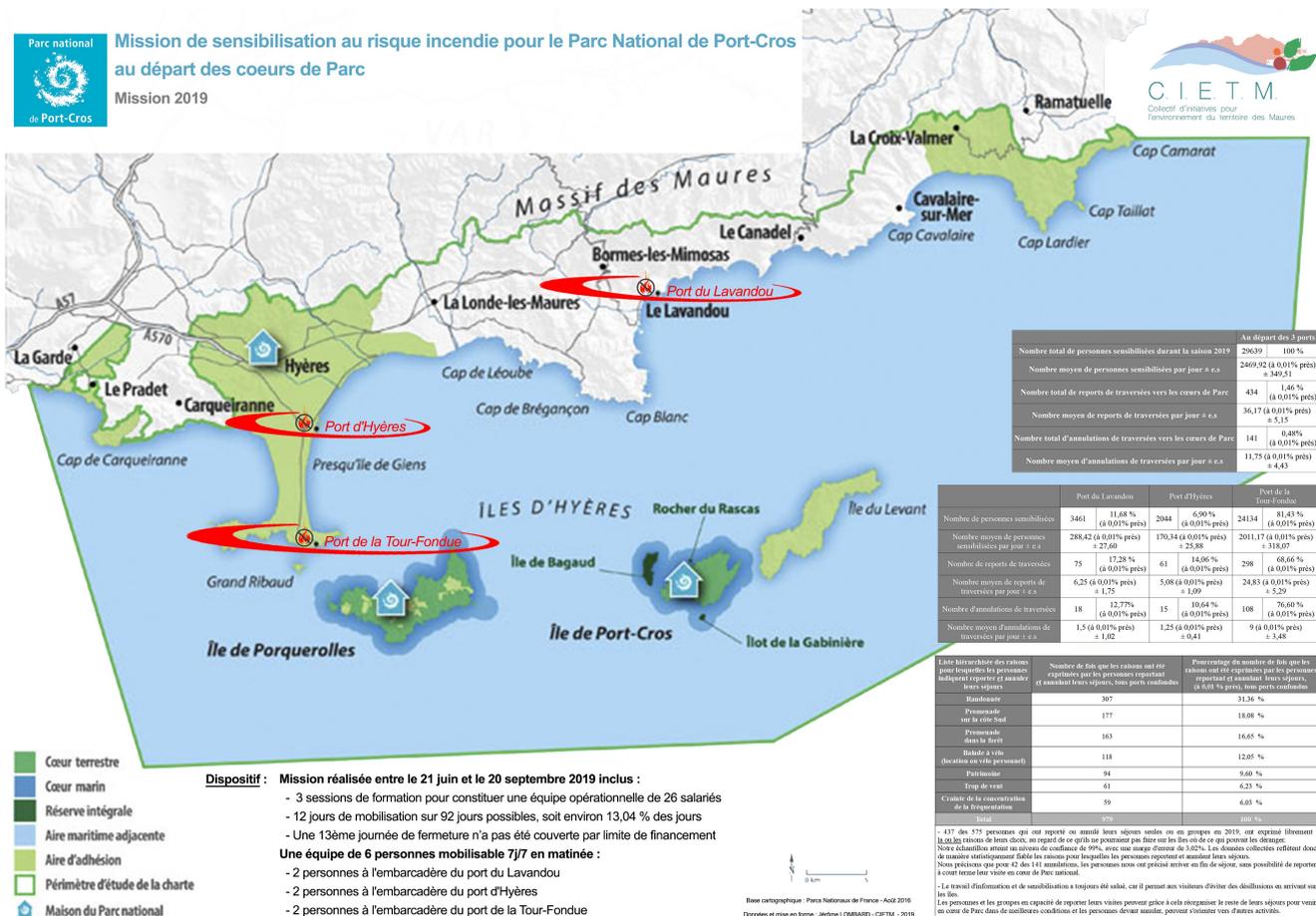
- si les gestionnaires sont intéressés par plus de détails concernant les raisons pour lesquelles les personnes reportent ou annulent leurs séjours, il sera nécessaire d'en discuter lors des réunions d'inter-saisons, afin de faire un point sur l'évolution du protocole nécessaire à l'acquisition et au traitement statistique des données en 2020.

- grâce à un travail réalisé hors saison, en amont de la mission d'information et de sensibilisation de l'année N+1, il serait également possible de déterminer certaines questions auxquelles il serait intéressant de trouver des réponses, afin d'optimiser le travail que nous réalisons durant la mise en place de ce dispositif, le travail de gestion du territoire réalisé par le Parc national et celui de certains de ses partenaires.

En réalisant ce travail de coordination - qui n'impacterait pas sensiblement chacune de nos missions respectives - nous pourrions démultiplier les résultats qui pourraient ressortir de chacune d'entre elles : récupération auprès des bateliers des données concernant le nombre de personnes traversant vers les îles port par port les jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères (données "population totale") pour améliorer le traitement de nos propres données (données "échantillon") ; croisement de notre travail avec des études de fréquentation et / ou de satisfaction réalisées sur les îles par les personnels du Parc ; ...

Ces propositions ne sont bien sûr pas exhaustives et pourraient être l'occasion de discussions en réunions de travail.

Carte récapitulative des données condensées de la mission réalisée en 2019²⁰



Carte n° 1 : bilan synthétique de la mission 2019 d'information et de sensibilisation incendie pour le Parc national de Port-Cros à destination des cœurs de Parc

²⁰ Pour une meilleure lisibilité, cf. Annexe 6 : bilan synthétique de la mission 2019 d'information et de sensibilisation incendie pour le Parc national de Port-Cros à destination des cœurs de Parc

06 – Retour d'expérience de cette mission

La communication renforcée mise en place depuis les incendies de 2017 à différentes échelles dans les médias et sur le territoire semblent continuer de porter ses fruits, car des visiteurs nous indiquent régulièrement avoir été informé par certains campings sur le risque incendie et sur les moyens de trouver l'information mise à jour. Pour autant, tous ne le font pas et une majorité de personnes sensibilisées à l'occasion de nos missions de terrains découvre la réglementation afférente à ce risque.

Comme en 2017, certains centres de vacances et certains opérateurs touristiques semblent continuer à communiquer l'information sur la fermeture locale des massifs forestiers. Parmi eux, des centres organisant des sorties avec des enfants n'hésitent pas à reporter ou annuler certains déplacements sur les îles. Ce choix s'opère pour des raisons de sécurité, mais aussi pour des raisons pratiques liées aux programmes prévus sur le terrain durant ces journées.

Informations utiles :

- au port du Lavandou, les billets sont échangeables, mais pas remboursables. Les visiteurs peuvent donc reporter leur traversée ou la faire évoluer en une autre formule

- sur les murs externes de cette même billetterie, la carte du risque incendie est affichée et le site de la Préfecture départementale²¹ mentionné. Pour autant, les cartes montrant la réglementation des îles les jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères ne sont pas à jour sur les panneaux d'information du port. Cf. photographies n° 1 et 2 réalisées par Laura MIRANTE © ci-après, l'une des membres de notre équipe :



²¹ <http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-a2898.html>

- en prévision de la mission 2020, nous indiquons qu'il semble que nous rations le départ de bateaux fortement remplis le matin tôt et en début d'après-midi. Certains sont doublés, voir triplés au plus fort de la saison.

Il y a par ailleurs des changements d'horaires durant l'été aux différents ports.

Tenir compte en 2020 de ces bateaux non comptabilisés durant la mission 2019 et anticiper les changements d'horaires saisonniers dès la phase de préparation de la saison S+1, permettrait d'optimiser notre efficacité sur le terrain auprès des visiteurs des îles cœurs de Parc.

Exemple de l'évolution des horaires au départ du port du Lavandou entre la haute saison et le mois de septembre 2019. Cf. photographie n°3 réalisée par Laura MIRANTE © ci-après, l'une des membres de notre équipe :



- même s'il ne s'agit pas du territoire du Parc national de Port-Cros, il serait intéressant que nous disposions - pour information - d'une carte qui illustre les zones accessibles et les zones fermées de l'île du Levant, les jours de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères.

Segmenter l'information au titre que nous travaillons pour le Parc national est peu audible par le public qui visite le territoire et plus particulièrement les îles d'Hyères.

Durant la saison 2019 nous avons eu l'accord du Parc pour répondre aux questions du public oralement à ce sujet, mais un visuel cartographique serait plus efficace et plus rapide d'utilisation dans le cadre de notre mission d'information et de sensibilisation du public.

Les services concernés au sein de la commune d'Hyères ou de l'Office du Tourisme pourraient-ils éditer ce document et le mettre à disposition de nos équipes et des billetteries ?

- au port du Lavandou et au port d'Hyères, nous touchons régulièrement un public venu s'informer en vue d'une prochaine visite des îles. Il arrive par ailleurs assez régulièrement que notre présence compense les horaires de fermeture des billetteries. Au port d'Hyères, cela a par exemple été le cas pour 53 personnes renseignées au court de 6 des 12 journées de terrain de notre mission en 2019. Cela avait été également le cas en 2017.

07 – Difficultés rencontrées

Il n'y a rien à signaler de marquant cette année, car le travail de communication depuis 2017 avec les bateliers et les îliens semble porter peu à peu ses fruits.

De façon à être totalement transparent, nous vous indiquons que de manière anecdotique, un accompagnant de l'un des membres de notre équipe a été confronté à des remarques déplacées de la part de l'un des salariés de la TLV au port d'Hyères (le même personnel qu'en 2017). La situation a été gérée avec intelligence et par évitement du conflit. Une note d'information plus précise vous a été transmise à l'occasion du compte rendu hebdomadaire idoïne durant l'été 2019.

Une seconde remarque a été faite par l'un des agents du poste de sécurité de la Tour-Fondue, sur le fait que l'un de nos membres soit passé plusieurs fois par la guérite de sécurité pour aller aux toilettes et remplir sa gourde d'eau durant une matinée d'août. Après vérifications croisées, nous avons constaté qu'il n'y avait rien à reprocher à notre agent. Le personnel concerné du poste de sécurité a ensuite été très aimable avec notre équipe durant la suite de la saison.

Comme en 2017, au port de la Tour-Fondue 2 de nos équipes ont eu une réflexion faite par des commerçantes qui embarquaient à destination de Porquerolles. L'accusation de l'impact de notre mission sur le flux touristique les journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères a été traitée chiffres à l'appui dans le chapitre 5 intitulé "Chiffres et informations clefs de la mission", paragraphes "Données chiffrées sur la mission d'information et de sensibilisation du public au départ des cœurs du Parc national de Port-Cros, depuis les ports du Lavandou, d'Hyères et de la Tour-Fondue à Giens" et "Raisons pour lesquelles les personnes reportent et annulent leurs séjours".

Nous restons donc à l'écoute des professionnels et des habitants de l'île pour présenter ses résultats (COPIL insulaire, CESC, ...), issus de données obtenues en "vérité-terrain".

Il semble nécessaire de bien harmoniser et vérifier la communication sur les objectifs du Parc en cas de fermeture du massif forestier du secteur des îles d'or et donner une part un peu plus importante dans les communications à la presse au dispositif que nous gérons, "face" au dispositif de la Garde Forestière Régionale²².

Ce travail spécifique pourrait être préparé durant l'inter-saison, afin d'être le plus efficace possible au démarrage du dispositif sur le terrain et au moment de rencontrer les journalistes.

La richesse du collectif du CIETM a permis de retravailler régulièrement le calendrier d'astreinte durant la saison, afin de palier par anticipation à un manque sporadique de personnel pour différentes raisons (maladies, ...). La veille et l'organisation mise en place pour le fonctionnement de ce dispositif, nous ont permis de ne pas nous retrouver en difficulté dans sa gestion opérationnelle. Les échanges constants avec les personnels du Parc national ont par ailleurs une nouvelle fois permis de fonctionner en toute transparence sur cette question. Nous espérons donc que ce mode de fonctionnement pourra être reconduit en 2020.

Concernant le matériel nécessaire à la réalisation de la mission, plusieurs demandes en vue de la reconduction du dispositif en 2020 sont faites :

- disposer des compteurs à main dès le début de saison, car nous ne les avons finalement pas eu en 2019
- disposer des flammes de communication aux 3 ports dès le début de saison et mieux les lester pour qu'elles tiennent bien au vent.
Les faire également imprimer sur les 2 faces, afin de tenir compte des problèmes d'orientation de la flamme par rapport au public, en fonction du sens du vent lorsque nous sommes en mission
- disposer des livrets mis à jour du réseau des sentiers sous-marins du Parc national de Port-Cros dès le début de saison
- envisager une tenue identifiable adaptée à la mission pour se couvrir les jours de grand vent, car il s'agit des conditions météorologiques typiques des journées de fermeture du massif forestier des îles d'Hyères où nous sommes mobilisés. Nos équipes ont en effet dû rester peu couvertes à plusieurs reprises, afin de ne pas masquer le flocage de leurs tee-shirts au moment d'informer et de sensibiliser le public à destination des cœurs de Parc
- toujours au sujet des tenues, envisager de repenser le flocage afin de rendre immédiatement visible la mission que nous réalisons. Cela évitera ainsi à bon nombre de personnes de penser au premier abord que nous sommes là pour leur "vendre" quelque chose
- prévoir un stock de documentation sur le risque incendie à délivrer aux billetteries qui en demandent durant la saison.

²² Cf. Annexe 7 : articles de presse 2019

08 - Propositions d'améliorations de certains outils de communication existant sur le niveau de vigilance incendie, utilisables par le grand public

Des remarques peuvent être faites sur la lisibilité de l'information disponible sur le site Internet de la Préfecture départementale du Var²³.

Le "grand public" recherche une information claire et précise sur l'ouverture des massifs forestiers. Dans les faits, il doit descendre sur la page pour cliquer et obtenir la mise à jour quotidienne de la carte, qui s'ouvre dans un nouvel onglet.

A ce moment là, la légende expliquant la signification du code couleur n'est pas présente. Il faut qu'il retourne sur la page initiale et qu'il la fasse défiler pour la voir apparaître à l'écran.

De manière à permettre au public d'avoir accès de façon simple et rapide - **en un coup d'œil** - aux informations d'ouverture ou de fermeture des massifs forestiers dans le département du Var, une remise en forme de la page du site Internet de la Préfecture départementale semblerait appréciée :

- sous un intitulé indiquant brièvement que l'accès aux massifs forestiers est géré par un Arrêté Préfectoral, placer directement en haut de page la carte mise à jour quotidiennement, sans devoir cliquer sur un lien pour la faire apparaître

- ajouter à la légende de la carte la signification du code couleur en termes simples de fermeture ou non des massifs forestiers

- placer ensuite - sur la page, en dessous de la carte - le détail réglementaire et les informations complémentaires.

Au-delà de la mise en forme visuelle du site Internet de la Préfecture départementale du Var, il semble y avoir une question technique qui pose problème à de nombreuses personnes.

La carte de mise à jour sur le niveau de vigilance incendie, écrase du jour pour le lendemain celle de la veille. Elle apparaît donc pour les navigateurs informatiques comme un document au format "gif", à la même adresse URL d'un jour sur l'autre.

Dans ce contexte, les personnes utilisant un ordinateur ou un téléphone intelligent (smartphone) dont le navigateur conserve des données préalablement affichées du site Internet de la Préfecture pour accélérer l'expérience de navigation, voient s'afficher chaque jour une carte préenregistrée, sans faire apparaître la mise à jour quotidienne.

Il est donc nécessaire pour elles de vider la "mémoire cache" de leur terminal ou de paramétrer leur navigateur pour que le problème ne se reproduise pas.

-Ce type de démarche qui peut paraître simple à un public habitué à l'informatique, peut devenir une barrière difficilement franchissable à une personne non habituée et surtout non accompagnée pour identifier d'où vient le problème d'affichage de la carte du risque incendie.

En effet, sans connaissances en informatique il semble facile de mal interpréter le problème et penser qu'il vient du site Internet de la Préfecture, qui ne mettrait plus la carte du niveau de vigilance incendie à jour.

Bien qu'une mise à jour ait été réalisée en 2018 (simplification du code couleur dans le département du Var), une harmonisation réglementaire entre départements (code couleur de fermeture des massifs dans tous les départements concernés) est toujours souhaitée, afin d'éviter de générer de la confusion dans l'esprit des visiteurs en itinérance d'un département à l'autre, le long du bassin méditerranéen français.

L'application mise en œuvre par l'entente Valabre - qui a le mérite d'exister - semble comme en 2018 souffrir de défauts. Elle ne permet pas de visualiser directement l'information du niveau de risque incendie par département, mais renvoie vers les sites Internet ou les numéros de téléphones des différentes Préfectures. De nombreux utilisateurs de téléphones intelligents semblent donc ne pas l'utiliser et la critique sur les "App Stores" ²⁴.

Durant la saison, sur le terrain, au moment où nos équipes la recommande au public sensibilisé, nous recevons les mêmes types de retours critiques par les personnes qui connaissent déjà l'application.

Nous comprenons qu'il soit possible que la disparité des règlements départementaux soit à l'origine des choix techniques réalisés par l'entente Valabre dans le cadre de l'élaboration de cette application. De ce fait, pour en améliorer la portée et l'efficacité, un code couleur harmonisé entre les différentes Préfectures pour régir l'accès aux massifs forestiers du pourtour du littoral méditerranéen français, faciliterait une mise à jour de fond de cette application.

²³ <http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html>

²⁴ Exemple : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.prevention.incendie&hl=en_US

09 – Évolutions possibles du dispositif

Voici une série non exhaustive de propositions :

- nous pourrions renforcer l'entente entre notre mission et celle de la Garde Forestière Régionale si les deux actions sont reconduites en 2020 (récupération de données, ...)
- nous pourrions profiter des données tirées de la mission d'étude et d'évaluation de la capacité de charge menée en 2018 par le Parc national de Port-Cros et plusieurs de ses partenaires sur Porquerolles, afin de renforcer notre discours et le faire mieux coller à certaines attentes ou problématiques en lien avec le risque incendie identifiées sur le territoire (fumeurs non respectueux de la réglementation, ...)
- nous pourrions réaliser hors saison des missions d'information et de sensibilisation au risque incendie à destination des professionnels du tourisme, afin d'apporter une compétence nouvelle à leurs salariés, qui pourra être utile dans les services qu'ils adresseront à leur clientèle durant la période estivale.
Cf. par exemple l' "Éco-tuto" proposé en 2018 par le CIETM au sein du dispositif Exocet, porté par le Parc national de Port-Cros et un groupement d'associations.

Au-delà de ces quelques propositions, nous pourrions faire évoluer le dispositif actuel pour nous rapprocher de missions habituellement confiées à des "Écogardes", même si nous ne sommes pas des personnels du Parc. Une mission à spectre plus large (types de missions et territoire d'intervention comprenant l'aire d'adhésion du PNPC) pourrait ainsi être mise en place pour en améliorer l'efficacité et répondre à certaines attentes des communes adhérentes.

Des noms comme "Gardes nature" ou "Gardes verts" pourraient par exemples être proposés, afin d'éviter toute confusion dans l'esprit du public et des services concernés par cette action.

Ces propositions ne sont bien sur pas exhaustives ou figées. Elles pourraient être l'occasion de discussions en réunions de travail.

10 - Réunion de fin de saison / inter-saisons

Afin de réunir une partie des acteurs concernés par le dispositif en 2019, nous vous proposons de déterminer ensemble quelle date serait la plus adaptée, pour que le plus grand nombre puisse être présent. Cette rencontre pourra servir à présenter les résultats 2019 et réfléchir à la façon d'améliorer / faire perdurer le dispositif, en vue d'une possible reconduction de cette mission en 2020 (préparation, ...).

Pour ce faire, nous vous proposons de lancer un sondage à l'aide d'un "Framadate" : <https://framadate.org/>.

Nous vous indiquons que nous pourrions accueillir cette rencontre au sein de nos locaux si vous le souhaitez.

Adresse : CIETM - Maison de l'Environnement d'Hyères - 17 rue Ernest REYER - 83400 Hyères.

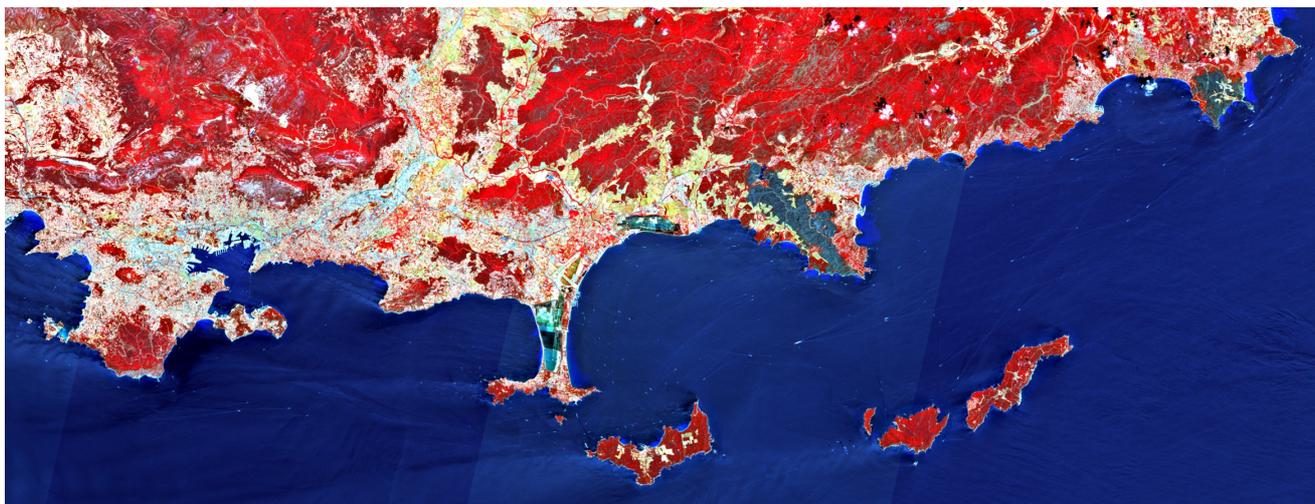
Lien vers une carte géographique en ligne pour nous trouver facilement : <https://goo.gl/maps/KJwTkXYaQmC2>.

Voici enfin une proposition d'ordre du jour pour cette réunion :

- café d'accueil – Durée 30 minutes
- tour de table de présentation des acteurs présents – Durée 20 minutes
- présentation du bilan de fin de saison – Durée 10 minutes
- retours des structures impliquées – Durée 20 minutes
- prévisions pour la possible mission 2020 – Durée 10 minutes
- questions / réponses éventuelles
- en piqûre de rappel, diffusion d'un reportage de France 3 dédié aux incendies de 2017 dans le secteur du territoire du PNPC (durée 22 minutes) et d'une vidéo de quelques secondes permettant de se rendre compte de la vitesse potentielle de propagation d'un incendie lorsqu'il y a du vent
- verre de l'amitié.

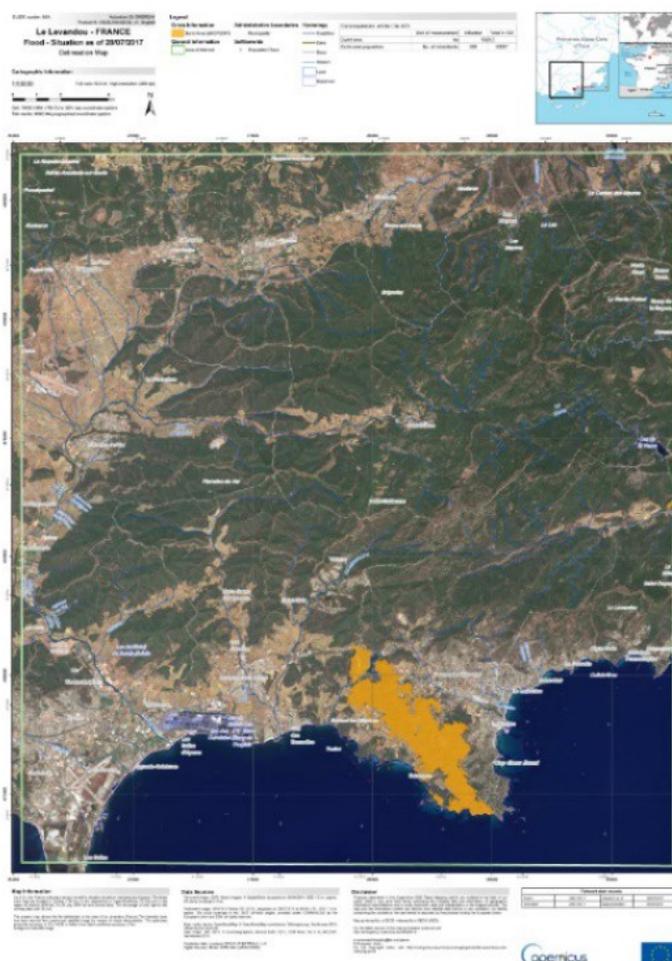
Annexes

Annexe 1 : cartes satellites de la vue des incendies de Bormes-les-Mimosas / Cabasson et de La Croix-Valmer – Été 2017

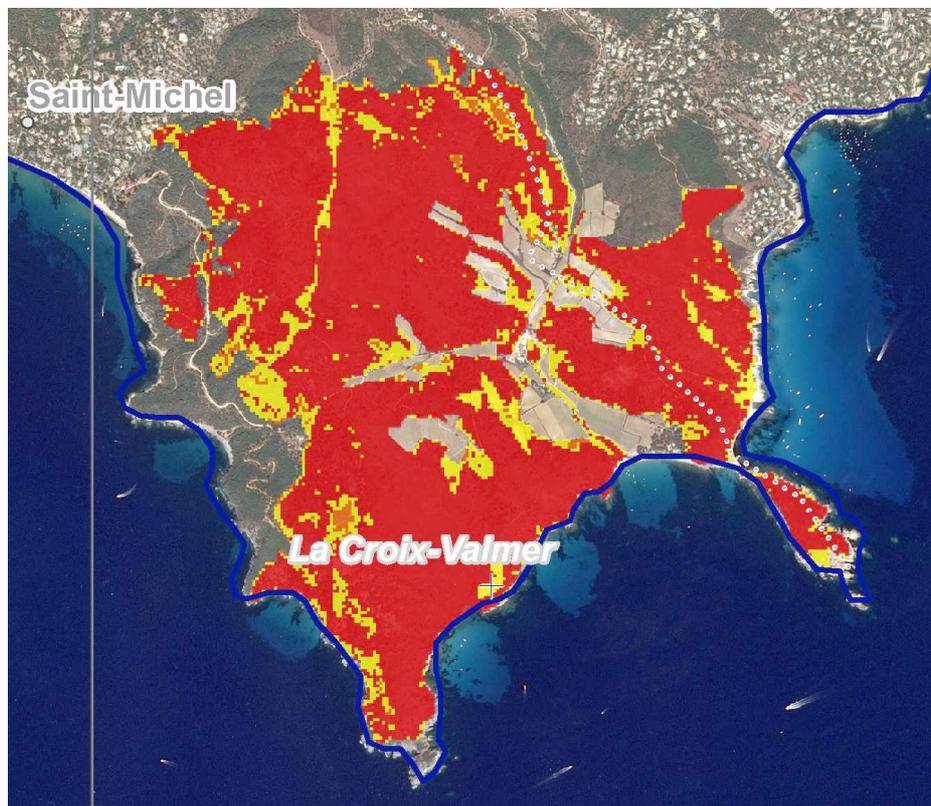


Carte n° 2 : vue satellite d'ensemble d'un large territoire incluant le périmètre du PNPC et des incendies de Bormes-les-Mimosas / Cabasson et de La Croix-Valmer

© minghelli@univ-tln.fr - 2017

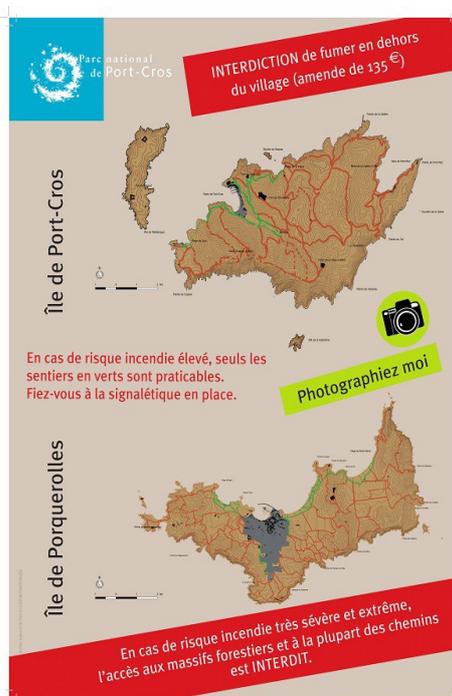


Carte n° 3 : vue satellite d'ensemble de l'incendie de Bormes-les-Mimosas / Cabasson
© e-GEOS – COPERNICUS Europe's eyes on Earth - European Union - 2017



Carte n° 4 : vue satellite d'ensemble de l'incendie de La Croix-Valmer
 © e-GEOS – COPERNICUS Europe's eyes on Earth - European Union – 2017

Annexe 2 : cartographie de sensibilisation d'accès aux massifs forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros, en cas de fermeture par la Préfecture départementale du Var



Cartes n° 5 et 6 : cartographie de sensibilisation d'accès aux massifs forestiers des cœurs du Parc national de Port-Cros, en cas de fermeture par la Préfecture départementale du Var
 © Parc national de Port-Cros

Annexe 3 : série de cartes issues du site Internet de la Préfecture départementale du Var²⁵, montrant les journées de fermeture du massif forestiers des îles d'Hyères, pour la période du 21 juin au 20 septembre 2019 inclus

De gauche à droite et de haut en bas, les 12, 28, 30 et 31 juillet 2019 :



De gauche à droite et de haut en bas, les 02, 13, 14 et 15 août 2019 :





De gauche à droite et de haut en bas, les 02, 05, 07, 08 et 09 septembre 2019 :



Annexe 4 : tableau et graphique récapitulatif du classement du niveau de risque incendie selon la nomenclature préfectorale du Var, pour le massif forestier des îles d'Hyères durant la saison 2019, allant du 21 juin au 20 septembre inclus

Pour une plus grande lisibilité, cf. tableur intitulé "Données de la mission d'information incendie pour le PNPC 2019", joint à ce bilan. Ce tableur est optimisé pour une ouverture avec le logiciel libre de droit "Apache OpenOffice 4.1.5 – Calc".

Annexe 5 : tableaux et graphiques du détail des données recueillies sur chacun des ports et au total des 3 ports, durant la mission 2019 d'information et de sensibilisation au risque incendie pour le Parc national de Port-Cros

Pour une plus grande lisibilité, cf. tableur intitulé "Données de la mission d'information incendie pour le PNPC 2019", joint à ce bilan. Ce tableur est optimisé pour une ouverture avec le logiciel libre de droit "Apache OpenOffice 4.1.5 – Calc".

Annexe 6 : bilan synthétique de la mission 2019 d'information et de sensibilisation incendie pour le Parc national de Port-Cros à destination des cœurs de Parc

Pour une plus grande lisibilité, cf. fichier intitulé "Bilan synthétique de la mission 2019 d'information et de sensibilisation incendie pour le Parc national de Port-Cros à destination des cœurs de Parc", joint à ce bilan. Ce document est mis à disposition aux formats "Pdf" et "PNG".

Annexe 7 : articles de presse 2019

Pour une plus grande lisibilité, cf. dossier joint à ce bilan intitulé "Presse - Mission d'information et de sensibilisation incendie pour le PNPC 2019" et plus particulièrement le fichier "Pdf" intitulé "16juillet2019_VarMatin_La_Garde_Forestiere_Regionale_Actrice_De_La_Prevention_Incendie", car il est fait référence à la mission du CIETM en fin d'article.

Les deux autres articles présents dans ce dossier font référence à la Garde Forestière Régionale. Nous rappelons dans cette annexe regretter que les médias ne relaient quasiment que des informations sur le travail réalisé par la Garde Forestière Régionale et peu sur la mission réalisée par le CIETM, malgré le travail de communication effectué par le PNPC et notre structure.